

Centre de Loisirs De La Ferrière Aux Etangs

Modalités d'accueil des enfants pendant la crise sanitaire

Les modalités d'inscription :

- Les demandes d'inscription sont à réaliser avec les documents fournis par le centre Vous recevrez une confirmation d'inscription par mail.

Les horaires :

Les mesures du protocole sanitaire nous imposent des aménagements avant l'ouverture ainsi qu'après la fermeture du centre de loisirs. Aussi nous avons été obligés de modifier les horaires du centre de loisirs. Les locaux ne sont utilisés que par le centre de loisirs **pendant les vacances**, alors contrairement aux mercredis, **le centre ouvrira ses portes le matin à 7h30**.

- Ouverture du centre de loisirs à **7H30**
- Accueil des enfants entre 7h45 et 9h30
- Départ des enfants entre 17h00 et **18h00**.

L'accueil des enfants :

- Aucun parent n'est autorisé à rentrer dans la structure.
- Le 19,20 et 30 Octobre l'accueil des enfants de plus de 6 ans devra se faire en passant par le portillon extérieur du centre de loisirs. Vous devrez longer le bâtiment en passant par le jardin. Vous déposerez vos enfants au niveau de la porte de secours.
- Le reste des vacances les enfants de 6 ans et plus se fera par l'entrée principale du centre



Entrée



Accueil

- Pour un meilleur accueil des 3/5 ans la mairie nous met à disposition les locaux de l'école maternelle. Nous y aurons donc accès du mercredi 21 octobre matin jusqu'au jeudi 29 octobre soir. L'accueil du matin et du soir se fera alors à l'école maternelle en rentrant par le portail arrière de l'école élémentaire. Vous serez alors reçu sous le préau par les animateurs.
- **Pour des raisons de ménage des locaux de l'école les 3/5 ans seront accueillis au centre de loisirs les 19/20 et 30 octobre en passant par l'entrée principale.**
- Un animateur se chargera de l'accueil des enfants. Après vérification de l'inscription, il sera indiqué à votre enfant dans quel groupe et salle il devra se rendre. Il pourra déposer son manteau au porte manteau indiqué. Afin de rendre cela plus ludique, merci de bien vouloir nous faire parvenir une photo de votre enfant. Il devra procéder **au lavage de ses mains avant d'entrer dans sa salle.**
- Merci de maintenir **le portillon de l'entrée ouvert**, cela afin d'éviter le contact avec la poignée. Ces derniers seront refermés à clef par l'équipe en dehors des horaires d'accueil et de départ.
- Un flacon de **Gel hydro alcoolique** sera à votre disposition à l'extérieur de centre.
- Le port du masque par toute personne de 11 ans et + est obligatoire dès la sortie de voiture sur le parking
- Un **seul adulte** est autorisé à déposer et récupérer les enfants.
- La **présence d'un adulte est obligatoire** pour accompagner les enfants jusqu'à son entrée dans le centre.
- Merci de bien vouloir respecter **les mesures de distanciation** lorsque vous entrez sur le terrain du centre de loisirs.
- Le port du masque n'est pas autorisé pour les enfants de 10 ans et moins
- Le port du masque est obligatoire pour les mineurs de 11 ans et plus.
- Chaque parent doit prendre la **température** de son enfant avant l'arrivée au centre de loisirs. Si la température est **supérieure à 38**, l'accès à la structure ne sera pas possible pour l'enfant. Nous contrôlerons également la température dans la journée en cas de suspicion de fièvre.

La constitution des groupes :

Chaque groupe sera constitué (24 enfants maximum dans le respect des directives de la Ligue de L'enseignement) en fonction du critère suivant :

- Des animateurs seront référent du même groupe toute la journée.

Les repas :

- Les repas seront pris dans la cantine en appliquant le respect des distanciations entre chaque groupe
- Les repas sont fournis par la Société Ansamble comme d'habitude. Le menu sera disponible sur la page Facebook du centre de Loisirs
- Les enfants pourront se servir seuls au sein d'un même groupe. L'animateur référent du groupe assurera le bon déroulement du repas de son groupe.

Les mesures actuelles

- Chaque salle disposera de **gel hydro** ainsi que de produits permettant la **désinfection régulière** du matériel et du mobilier.
- Nous procéderons à **l'aération des locaux** pendant 15 minutes avant l'ouverture du centre de Loisirs et régulièrement tout au long de la journée.
- L'ensemble des membres de **l'équipe portera un masque.**
- Un personnel de ménage sera présent au centre le midi et le soir afin d'assurer **l'entretien des locaux et la désinfection des différents espaces utilisés** et des points de contacts (poignées de portes, interrupteurs, tables, dossiers de chaises, etc. ...)
- Les enfants iront très régulièrement **se laver les mains** (avant et après chaque activité ou déplacement dans la structure)

La place de l'enfant dans ce fonctionnement ?

L'équipe d'animation travaille d'ores et déjà sur le déroulement des journées.

Au vu de l'expérience passée au cours de l'été et des mercredis, l'équipe est d'ores et déjà formée à la réglementation en vigueur.

Nous sommes conscients que cette situation risque de perturber les enfants. Aussi les animateurs préparent les activités de sorte à ce que les enfants puissent **jouer, rigoler, se divertir, bricoler, sortir...**

A nous, tous ensembles, de nous approprier ce lieu de loisirs de façon à le rendre ludique et haut en couleurs malgré les contraintes sanitaires. La place de l'enfant reste le centre du projet. Aussi nous établirons le déroulement des journées en concertation entre les enfants et l'équipe.

Car au-delà de l'aspect sécurité physique des enfants, la **sécurité affective** sera un point important dans l'élaboration de ce projet.

Solène DESBRAIS

Protocole du 15/10/2020